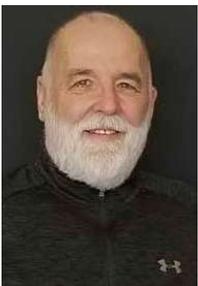




LE MOT DU MAIRE

par Peter Manning



RECONNAISSANCE POUR LES MUNICIPALITÉS RIVERAINES DU LAC MÉGANTIC

Lors du gala des Prix de l'Excellence en Environnement des Cantons de l'Est qui a eu lieu le 21 novembre dernier, les Municipalités riveraines du lac Mégantic ont reçu le Prix Distinction pour le projet de stations de lavage d'embarcations et de descentes de bateaux automatisées. Ce concours mettait en valeur les actions constructives des individus et organisations de la région pour le développement durable.

Je veux souligner les efforts de notre équipe de travail composée de mesdames Emmanuelle Fredette, directrice générale de Piopolis, Julie Boucher, directrice générale de Marston, Marie-Christine Picard, chargée de projet ainsi que monsieur Marc-André Bédard, directeur adjoint au Service récréatif, de la culture et de la vie active de Lac-Mégantic qui n'ont pas compté les heures afin d'amener ce projet à bon port. La collaboration des municipalités de Frontenac, Marston, Lac-Mégantic et Piopolis à ce projet innovateur démontre une volonté de protéger nos lacs. Je m'en voudrais de ne pas souligner que six autres municipalités se sont jointes au projet soit Nantes, Milan, Ste-Cécile-de-Whitton, St-Augustin-de-Woburn, Audet et Notre-Dame-des-Bois.



SOMMAIRE ET ÉQUIPE DU JOURNAL

Mot du maire	1
Agenda janvier à mars	2
Prévisions budgétaires 2024 & comparaison de la taxation	3
Programme triennal des immobilisations 2024 à 2026 ...	4
Récipiendaire d'un prix Distinction	5
La MRC du Granit adopte un budget de 13,9M\$.	6
Processus de traitement des demandes en urbanisme ...	7
Fonds régions et ruralité.	8
Vol de véhicule: ne soyez pas une cible!	9
Des nouvelles de l'AFEAS	10
Des nouvelles de la FADOQ	10
L'hiver est à nos portes!	10
Des nouvelles de la Pastorale.	11
Compostons pour le climat	12
Capsule environnement	13
Nyctale	14
Éclipse totale de soleil au Mont-Mégantic	14
Les ateliers des métiers entre nous.	15
Babillard communautaire.	16
Profiter des joies de l'hiver	18
Piopolis fête l'hiver	18
Ça bouge à la biblio de Pio!	18
Bilan touristique annuel	19
Retour sur la saison 2023 à la Maison culturelle	20
Les parcs nationaux ouvrent gratuitement leurs portes cet hiver.	21
Les bienfaits du Yoga	21
Publicités	22

RÉDACTION, CONTENU ET RÉVISION

Mindy Giroux – Sommaire, gestion des textes
et coordination

Anick Foley Boisvert – Contenu, rédaction et révision

Nicole Charette et Maryse Morin – Révision

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Mélanie Nadeau – M la créativité

VERSION NUMÉRIQUE

www.piopolis.quebec | Le Citoyen

Dépôts légaux: 1^{er} trimestre 2024

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Bibliothèque et Archives Canada

ISSN/ISBN 1 486-5750

AGENDA JANVIER À MARS

HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

Lundi, mardi et jeudi: 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Jeudi 4 janvier	Collecte du compost
Lundi 8 janvier	Collecte des matières recyclables
Mardi 16 janv. à 19 h	Séance ordinaire du Conseil municipal au 403, rue Principale
Lundi 22 janvier	Collecte des matières recyclables
Mardi 23 janvier	Collecte des ordures
Jeudi 1 ^{er} février	Collecte du compost
Lundi 5 février	Collecte des matières recyclables
Mardi 6 fév. à 19 h	Séance ordinaire du Conseil municipal au 403, rue Principale
Lundi 19 février	Collecte des matières recyclables
Mardi 20 février	Collecte des ordures
Jeudi 29 février	Collecte du compost
Lundi 4 mars	Collecte des matières recyclables
Mardi 5 mars à 19 h	Séance ordinaire du Conseil municipal au 403, rue Principale
Jeudi 14 mars	Collecte du compost
Lundi 18 mars	Collecte des matières recyclables
Mardi 19 mars	Collecte des ordures
Jeudi 28 mars	Collecte du compost

HORAIRE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Frédéric Fortin, inspecteur en bâtiment et environnement,
est présent au bureau municipal les mercredis et jeudis de
9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que les vendredis sur rendez-
vous. Pour toute question concernant les permis, veuillez
contacter l'inspecteur en bâtiment et environnement:
819 583-3953 poste 203 ou ibe@piopolis.quebec.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024 & COMPARAISON DE LA TAXATION

par Emmanuelle Fredette, directrice générale et greffière-trésorière

VALEUR IMPOSABLE AU RÔLE D'ÉVALUATION:

132 427 800 \$	2023	2024
TAXES FONCIÈRES (du 100 \$ d'évaluation)		
Générale	0.6900 \$	0.6900 \$
Sûreté du Québec	0.0668 \$	0.0682 \$
Camion déneigement	0.0195 \$	0.0189 \$
TOTAL TAXES FONCIÈRES	0.7763 \$	0.7771 \$

TAXES DE SERVICES

Ordures résidentielles (\$/bac)	126 \$	146 \$
Ordures conteneur de 2 verges	1084 \$	1117 \$
Ordures conteneur de 4 verges	1655 \$	1655 \$
Ordures conteneur de 6 verges	1983 \$	1983 \$

Recyclage résidentiel (\$/bac)	19 \$	12 \$
Recyclage conteneur de 2 verges	968 \$	998 \$
Recyclage conteneur de 4 verges	1396 \$	1438 \$
Recyclage conteneur de 6 verges	1684 \$	1734 \$
Plastiques agricoles conteneur de 2 verges	414 \$	427 \$
Plastiques agricoles conteneur de 4 verges	748 \$	771 \$

Matières organiques (\$/bac)	71 \$	53 \$
Matières organiques (gros générateur)	--	--
Boues (vidange aux 2 ans)	114 \$	122 \$
Boues (vidange aux 4 ans)	57 \$	62 \$
Boues (vidange annuelle)	227 \$	244 \$

AQUEDUC ET ÉGOUTS

Aqueduc fonctionnement réseau 2010 (\$/unité)	106 \$	110 \$
Aqueduc règlement d'emprunt 2002-003 (\$/unité)	0 \$	0 \$
Égout fonctionnement réseau 2010 (\$/unité)	357 \$	339 \$
Aqueduc et égout règlement d'emprunt 2008-12 (\$/unité)	397 \$	400 \$
TOTAL AQUEDUC ET ÉGOUTS	860 \$	849 \$

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (SOMMAIRE)

	2023	2024
REVENUS		
Taxes sur la valeur foncière	1 005 288 \$	1 029 230 \$
Taxes sur une autre base	164 492 \$	166 872 \$
Compensation tenant lieu de taxes	12 838 \$	12 838 \$
Transferts	341 942 \$	54 733 \$
Services rendus	428 885 \$	420 285 \$
Imposition de droits	26 200 \$	26 200 \$
Intérêts	9 050 \$	16 050 \$
Autres revenus	98 855 \$	93 052 \$
Affectations	0 \$	0 \$
TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS	2 087 550 \$	1 819 260 \$

	2023	2024
DÉPENSES		
Administration générale	333 842 \$	345 495 \$
Sécurité publique	166 600 \$	174 942 \$
Transport	418 358 \$	525 375 \$
Hygiène du milieu	283 478 \$	263 976 \$
Santé et bien-être	19 500 \$	20 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	95 488 \$	85 965 \$
Loisirs et culture	300 603 \$	302 074 \$
Frais de financement	17 040 \$	13 718 \$
Autres activités financières	452 641 \$	87 715 \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	2 087 550 \$	1 819 260 \$

	2023	2024
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Coûts assumés par les contribuables de Piopolis		
Quotes-parts MRC du Granit	151 390 \$	144 012 \$
Sécurité incendie (entente intermunicipale)	66 661 \$	70 708 \$
Sûreté du Québec	86 570 \$	90 407 \$
Entente de loisirs (Centre sportif Mégantic et Baie-des-Sables)	16 201 \$	30 000 \$

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024 À 2026

par Emmanuelle Fredette, directrice générale et greffière-trésorière

La municipalité de Piopolis prévoit des investissements globaux de 2 245 100\$ dans le programme triennal des immobilisations 2024-2026. De ce montant, **870 000\$ sont prévus pour l'année 2024**. Plusieurs projets sont envisagés et parmi ceux-ci, les principaux sont :

PROJET	2024	2025	2026	Modes de financement prévu
VOIRIE				
Rechargement granulaire	20 000\$	20 000\$	20 000\$	Programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE)
Remplacements de ponceaux	700 000\$	400 000\$	400 000\$	PAVL (volet accélération) et règlement d'emprunt
Camionnette	75 000\$	---	---	Fonds de roulement
INFRASTRUCTURES À VOCATION CULTURELLE, COMMUNAUTAIRE, SPORTIVE ET DE LOISIRS				
Bâtiment accueil et bloc sanitaire - camping municipal	75 000\$	500 000\$	---	Surplus affectés et TECQ
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Unité de secours – Service incendie	---	---	35 100\$	Fonds de roulement
TOTAUX	870 000\$	920 000\$	455 100\$	

TECQ : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 / PAVL : Programme d'aide à la voirie locale

COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

par Nicole Charette, présidente

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Les recommandations et les avis du CCU permettent au conseil municipal de profiter de la contribution d'élus et de citoyens, lesquels peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la municipalité et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement du territoire. La mise sur pied d'un CCU permet donc de rapprocher le citoyen des questions d'urbanisme.

Le CCU de Piopolis est composé de deux membres mandatés par le conseil soit Catherine Demange et Nicole Charette et de trois membres de la communauté soit François Villemaire, Joel Gosselin et Louis Noël. Le maire, Peter Manning, et la directrice générale, Emmanuelle Fredette, participent parfois aux rencontres selon leur disponibilité. Tous ont fourni tout au long de leur mandat leur expertise spécifique, ils ont aussi tenu compte des intérêts de certains groupes socio-économiques concernés par le développement, la protection de l'environnement et la conservation du patrimoine.

Les rencontres ont eu lieu selon les dossiers que l'on a soumis à l'inspecteur en bâtiment et en environnement Frédéric Fortin. La grande majorité des demandes concernent des dérogations mineures. Cependant, comme Piopolis présente une grande valeur patrimoniale, le Programme d'implantation et d'intégration architecture (PIIA) doit être respecté. Ainsi, les rénovations et constructions en périmètre urbain seront, dans l'immense majorité des cas, soumis à des normes plus sévères. Le parement extérieur sera analysé en fonction du type de matériau envisagé, de même que sa couleur et sa qualité. On regardera de près le type de fenestration, de même que le choix des portes. Cela n'empêche toutefois pas les intégrations par contraste quand elles s'harmonisent bien avec l'environnement immédiat.

Depuis 2022, le comité a tenu un total de dix séances et plus d'une trentaine de dossiers ont été traités lors de ces séances. Bravo à ceux et celles qui ont investi du temps afin que Piopolis grandisse en beauté dans un environnement respectueux qui fera en sorte que les générations futures pourront y vivre en harmonie.

RÉCIPIENDAIRE D'UN PRIX DISTINCTION

Communiqué de presse par Municipalités riveraines du lac Mégantic

*Merci de nous
aider à protéger
notre lac!*

www.lavetonbateau.com



**MUNICIPALITÉS
RIVERAINES
du lac Mégantic**

Unies pour la santé du lac

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Les Municipalités riveraines du lac Mégantic récipiendaires d'un prix Distinction

Lac-Mégantic, le mardi 21 novembre 2023 – Le 16 novembre 2023 se tenait à l'Hôtel le Chéribourg le 29^e Gala des prix d'Excellence en environnement des Cantons-de-l'Est. À ce moment, l'équipe des Municipalités riveraines du lac Mégantic s'est vue décerner le prix Distinction pour le projet de stations de lavage d'embarcations et de descentes de bateaux automatisées. Ce concours met en valeur les actions constructives des individus et des organisations de la région pour le développement durable.

« Il s'agit d'une belle reconnaissance qui met en lumière la quantité incroyable de travail ayant mené à cette belle réussite », dit Peter Manning, maire de la municipalité de Piopolis et Président des Municipalités riveraines du lac Mégantic. « En nous alliant et en agissant rapidement, nous démontrons que les municipalités ont à cœur la protection de l'environnement afin que les générations futures puissent profiter pleinement de lacs en santé », mentionne Julie Morin, mairesse de Lac-Mégantic.

Rappelons que les stations de lavage automatisées sont en service depuis l'été 2022 et connaissent un franc succès auprès des utilisateurs, mais aussi d'autres MRC ou municipalités sur le territoire de la Province de Québec, qui désirent mettre en place un système similaire. « Gagner un prix Distinction est une belle tape dans le dos, mais de voir que d'autres municipalités du Québec veulent s'inspirer du projet, c'est également source d'une grande fierté au sein de notre équipe » nomme Gaby Gendron, maire de Frontenac. « Nous poursuivons nos efforts afin de toujours améliorer notre système automatisé et répondre à notre objectif premier, soit de protéger les lacs Mégantic et aux Araignées », soutient Claude Roy, maire de Marston. Encore une fois cette année, les Municipalités riveraines du lac Mégantic remercient les résidents et les visiteurs pour leur bonne collaboration et leurs efforts pour faire de ce projet une réussite.

Pour plus d'information, consultez le site lavetonbateau.com. Toute question peut aussi être adressée à l'adresse courriel suivante : info@lavetonbateau.com ou au 819-614-3526.

LA MRC DU GRANIT ADOPTE UN BUDGET DE 13,9 M\$

Communiqué de presse par Véronique Lachance, agente aux communications



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Budget 2024

La MRC du Granit adopte un budget de 13,9 M\$

Lac-Mégantic, le 27 novembre 2023 — Les élus de la MRC du Granit ont adopté mercredi, à l'occasion de la séance ordinaire du conseil des maires, les prévisions budgétaires 2024, soit le premier budget d'une organisation unifiée depuis l'intégration des activités de la Société de développement économique du Granit (SDEG).

Le budget équilibré de 13,9 M\$ avait aussi de particulier qu'il a été créé avec 19 municipalités en raison du départ annoncé et imminent de la Municipalité de Courcelles de la MRC du Granit. Malgré ce contexte exceptionnel et l'inflation, les gestionnaires sont heureux d'avoir su respecter la capacité de payer des municipalités en optimisant leurs ressources et en recherchant tous les moyens possibles pour rentabiliser chaque action. Ainsi, les quotes-parts des municipalités connaissent une baisse de 4,64 % ; elles représentent 30 % de l'assiette des revenus de la MRC. Les autres grandes parts de revenus de la MRC reposent sur les quotes-parts facturées selon le service rendu aux municipalités (ex. : la collecte des matières résiduelles) et par les subventions ou les programmes gouvernementaux.

L'exercice budgétaire a été l'occasion de présenter les projets qui seront mis en œuvre dans le courant de la prochaine année, notamment l'embauche d'une ressource pour assurer la mise en place d'un plan d'action pour le déploiement de la Politique culturelle, la poursuite du déploiement du service d'inspecteurs en bâtiments et en environnement dans les municipalités et l'ajout d'un conseiller en développement agricole et agroalimentaire.

« Le budget 2024 est responsable et il est la preuve qu'une fois de plus, à la MRC, nous savons nous adapter tout en continuant d'innover dans notre offre de services. Nos champs d'intervention étant variés, notre volonté demeure de déployer les moyens nécessaires pour réaliser les mandats délégués par le gouvernement tout en s'assurant de répondre aux besoins de nos municipalités, dans le respect de la population, de notre territoire et de sa préservation, » a déclaré la préfet de la MRC du Granit, Madame Monique Phérvong Lenoir.

« Le présent budget était un exercice complexe dans ce contexte d'intégration de la SDEG et du départ d'une municipalité. Nous avons su travailler efficacement avec nos gestionnaires afin de poursuivre et de bonifier nos services aux municipalités, aux citoyens, aux entreprises. Avec l'ensemble de nos partenaires, nous serons en mesure de déployer les bons outils pour assurer le plein développement et la prospérité de notre territoire. », a conclu la directrice générale de la MRC du Granit, Madame Sonia Cloutier.

La préfet et la directrice générale ont tenu à remercier l'équipe unifiée de la MRC pour le travail accompli dans le cadre de cet important exercice et anticipent avec plaisir le déploiement des actions prévues en 2024.

PROCESSUS DE TRAITEMENT DES DEMANDES EN URBANISME

par Patrice Gagné, responsable de l'aménagement et de l'urbanisme

PROCESSUS DE TRAITEMENT DES DEMANDES EN URBANISME



DEMANDE DE PERMIS

Il s'agit de la demande la plus courante. Par exemple, une demande pour l'obtention d'un permis de rénovation. Ces demandes se font directement avec l'inspecteur en urbanisme et environnement de la municipalité sans qu'aucun autre organisme ou personne ne soit directement impliqué. Pour une demande de permis de rénovation ou de construction, la municipalité prévoit, à son règlement sur les permis et certificats, que le permis sera émis dans un délai maximal de 30 jours lorsque la demande est complète. Pour les permis de lotissement, ce délai est fixé à moins de 2 mois lorsque la demande est complète.

DEMANDE POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Lorsque vous souhaitez obtenir un permis mais certaines dispositions du règlement de zonage ou du règlement de lotissement vous empêchent de réaliser votre projet dans sa forme proposée, il est possible de faire une demande de dérogation mineure aux conditions suivantes :

1. L'application du règlement de zonage et de lotissement cause un préjudice réel et sérieux au demandeur;
2. Elle ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;
3. Elle respecte les objectifs du plan d'urbanisme;
4. Ne vise pas un usage;
5. Ne vise pas à changer la densité d'un terrain.

Lorsqu'une dérogation mineure est possible, le délai de traitement de votre demande en est grandement augmenté. En effet, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que les demandes de dérogation mineure doivent être traitées par le Comité consultatif en urbanisme de la municipalité (C.C.U.). Comme les rencontres du C.C.U. sont peu fréquentes (1 fois par mois ou au besoin) il se peut que le C.C.U. ne traite votre demande que plusieurs semaines après son dépôt. De plus, une fois la demande traitée par le C.C.U., le conseil municipal doit se prononcer en faveur ou non de la demande. Le délai total d'une demande de dérogation peut être de 2 à 4 mois.

DEMANDE NÉCESSITANT UNE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE

Lorsque votre projet n'est pas conforme aux règlements d'urbanisme, il est possible, dans certains cas, de procéder à une modification réglementaire afin de l'autoriser. Ce processus légal nécessite l'intervention de la MRC au début et à la fin. Le tout commence par une résolution municipale demandant à la MRC de procéder à la modification réglementaire. La MRC prépare l'ensemble des procédures que la municipalité adopte lors de ses conseils. Une fois le processus d'adoption terminé, la municipalité fait parvenir le règlement final à la MRC pour approbation. Le délai total de cette procédure est de 3 à 5 mois.



Patrice Gagné
Responsable de
l'aménagement et de
l'urbanisme
Mai 2021

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

PLUS DE 1,3 M\$ POUR FAVORISER LE BIEN-ÊTRE GRÂCE À UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ À LA NATURE DANS LA MRC DU GRANIT

La ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest, et le ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, annoncent la concrétisation d'une entente de 1 339 680 \$ avec la MRC du Granit pour soutenir des initiatives favorisant le bien-être et la préservation de la nature.

Les municipalités seront accompagnées afin de déterminer des lieux extérieurs propices à une expérience permettant de se connecter à soi-même et à son environnement, soit de prendre de véritables bains de nature. Des projets participatifs seront réalisés pour effectuer des exercices d'idéation en lien avec ce concept et la protection de l'environnement. Par la suite, les organismes et les municipalités mettront en valeur les milieux naturels choisis, tout en les développant de façon écoresponsable.

L'apport du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) s'élève à 1 116 400 \$ et provient du volet **Projets « Signature innovation » des MRC du Fonds régions et ruralité (FRR)**. La participation de la MRC du Granit totalise, quant à elle, 223 280 \$.

«Le FRR est un levier financier qui permet aux personnes élues de stimuler la vitalité de leur territoire. Grâce à cette entente, la MRC du Granit pourra valoriser la nature et ses bienfaits pour la santé, tant physique que mentale. Je la félicite!»

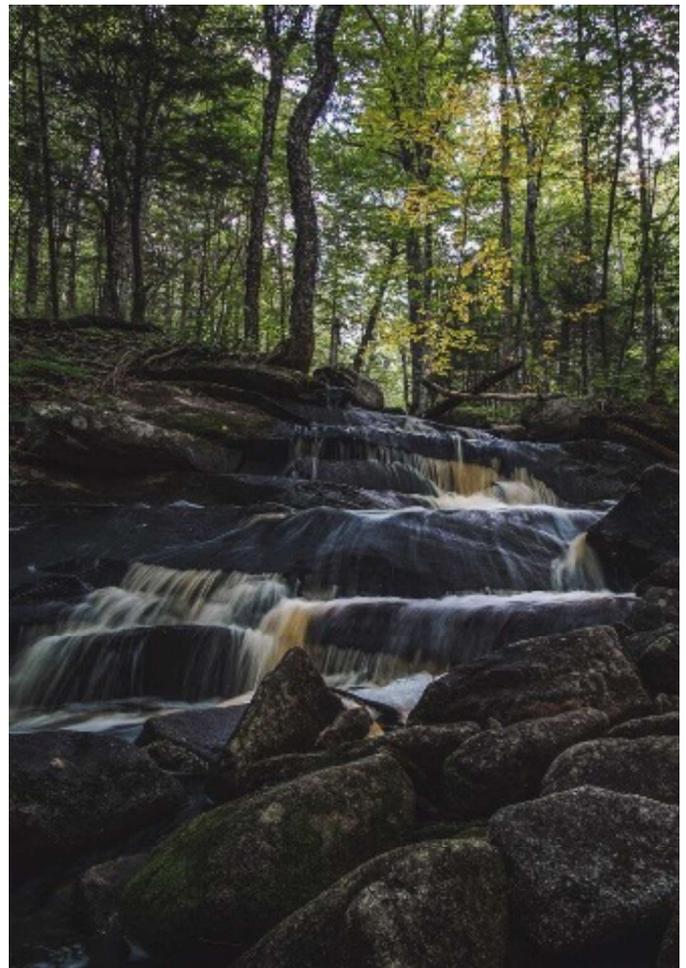
Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

«Avec ses grands espaces, ses lacs et ses rivières, la MRC du Granit est l'endroit tout indiqué pour mettre en valeur les milieux naturels de notre région. Les projets participatifs sont aussi un atout majeur pour les citoyennes et citoyens, qui pourront s'impliquer dès l'idéation.»

François Bonnardel, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de l'Estrie

«Cet important investissement permettra à la MRC du Granit de mener à bien le projet de bains de nature. Notre environnement est certainement une toile de fond idéale pour favoriser l'implantation de telles initiatives. Ce réseau sera un ajout majeur non seulement pour notre population, mais également pour toutes les personnes qui visiteront notre magnifique région.»

François Jacques, député de Mégantic



«La volonté exprimée par l'ensemble des élues et élus, au moment de la définition de notre projet « Signature innovation », résidait en la mise en valeur de notre territoire et de ses caractéristiques naturelles, et surtout de son appropriation par la population qui l'habite. En effet, nous considérons que nos citoyennes et citoyens en seront les premiers bénéficiaires et les meilleurs ambassadeurs pour l'attractivité de notre région. Le projet de réseau de bains de nature pourra prendre diverses formes et favoriser une expérience immersive à différents moments de l'année ou de la journée, et être adapté aux particularités de chacune des municipalités.»

Monique Phérvong Lenoir, préfète de la MRC du Granit

L'aide du MAMH s'inscrit dans le cadre du volet 3 - Projets « Signature innovation » des MRC du FRR. Ce volet encourage la mise en œuvre de projets majeurs pour la MRC à partir d'un créneau d'intervention qu'elle a déterminé.

VOL DE VÉHICULE : NE SOYEZ PAS UNE CIBLE !

par la Sûreté du Québec



VOL DE VÉHICULE : NE SOYEZ PAS UNE CIBLE!

Les cas de vols de véhicules sont toujours aussi présents. Ce phénomène entraîne des conséquences importantes pour les victimes, telles que l'augmentation des primes d'assurance, les dommages causés au véhicule ainsi que la diminution du sentiment de sécurité. À cet effet, la Sûreté du Québec vous donne donc quelques conseils afin de prévenir le vol de véhicules, mais aussi quant aux démarches à effectuer en cas de vol.

- Il est important de toujours verrouiller les portières de votre voiture, fermer vos fenêtres et ne laisser aucun objet de valeur à la vue, même lorsque votre véhicule est garé à votre domicile.
- Évitez de laisser vos clés dans le véhicule.
- À la maison, ne laissez pas vos clés près de la porte d'entrée et de préférence rangez-les dans un boîtier en métal, surtout si votre véhicule est muni d'un système électronique (bouton poussoir) pour démarrer la voiture.
- Ne laissez jamais votre véhicule en fonction sans surveillance.
- Garez votre véhicule dans un endroit bien éclairé.
- Ne laissez pas les certificats d'assurance et d'immatriculation dans votre véhicule.
- Sachez qu'il existe certains systèmes de repérage pour retracer votre véhicule en cas de vol. À ce sujet, vous pouvez vous informer auprès de votre compagnie d'assurance.

En cas de vol, vous devez communiquer avec votre service de police. Vous devrez fournir aux policiers toutes informations pertinentes concernant votre véhicule : la marque, le modèle, l'année, la couleur, le numéro d'immatriculation et le numéro de série. Vous devrez également mentionner les particularités du véhicule, les objets de valeur qui s'y trouvaient ainsi que les coordonnées de votre compagnie d'assurance.

Par la suite, vous devrez contacter votre compagnie d'assurance et lui mentionner le numéro d'événement émis par le service de police.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UN VOL

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1;
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez le 310-4141 ou *4141 (téléphonie cellulaire);
- Service de police local.

Pour visionner la capsule de prévention produite par SQtv, utilisez l'appareil photo de votre téléphone intelligent pour ouvrir le code QR



DES NOUVELLES DE L'AFEAS

par Carolle Fortier, présidente et Lucie Fortier-Grenier, secrétaire-trésorière



ÉVÉNEMENTS PASSÉS ET À VENIR DANS VOTRE AFEAS LOCALE

Le 1^{er} décembre, à l'occasion du souper de Noël organisé conjointement par l'Afeas et la FADOQ, nous avons distribué des rubans blancs mettant de l'avant la campagne annuelle de sensibilisation contre la violence, dans le cadre de l'opération **Tendre la main**. Nous vous invitons à porter le vôtre en signe de solidarité lors de la journée contre l'intimidation le 8 décembre.

Lors de la prochaine réunion notre nouvelle agente de liaison, Lucie Foley, sera présente afin de nous parler de son rôle.

En mars: Journée internationale des droits des femmes en collaboration avec le Centre des femmes.

2 avril: Journée du travail invisible. Détails de l'activité à venir.

En mai: réunion générale et renouvellement de la carte Afeas.

ÉVÉNEMENTS À VENIR AU RÉGIONAL

23 janvier: Présentation et discussion sur les propositions.

27 février: Journée de l'amitié

28 mai: Congrès régional

27 août: Congrès provincial

BILLETS PROVINCIAUX

Nous avons reçu nos billets à vendre pour la financement de l'Afeas. Une chance sur 5000 de gagner un beau prix en argent! Le tirage se fera au siège social de l'Afeas le 14 février 2024. Merci à tous ceux qui s'en procureront et bonne chance.

RALLYES

Quinze rallyes ont trouvé preneur, le tirage aura lieu le 25 février 2024. Vos feuilles-réponse devront être remises au plus tard le 31 janvier 2024 à la secrétaire qui se chargera de les faire parvenir au régional.

Grâce à notre liste d'appel toutes nos membres seront contactées pour les informer de nos réunions et activités à venir.

Bonne année 2024 et merci de votre appui!

DES NOUVELLES DE LA FADOQ

par Carolle Fortier,
secrétaire-trésorière



Nos rencontres se tiennent toujours le mercredi de 13h à 16h 30 au local de la FADOQ.

Le Whist militaire est suspendu pendant la période des fêtes et recommencera en janvier. Nous demandons aux participants d'arriver à 13h 15 pour l'inscription.

Cette année la Fadoq célèbre son 50^e anniversaire de fondation. Plusieurs activités étaient proposées et nous avons participé à la messe à la Cathédrale et à la pièce de théâtre.

Le seul salon destiné aux 50 ans et plus en Estrie a accueilli 6000 visiteurs, les 28 et 29 octobre 2023, 100 exposants et 350 nouveaux membres ont adhéré à la FADOQ.

La mauvaise température estivale ne nous a pas permis de célébrer localement notre 50^e. C'est pourquoi une plus grande participation financière a été offerte pour défrayer les dépenses du souper de Noël.

Joyeuse période des fêtes et au plaisir de vous rencontrer.

Pour de l'information supplémentaire, contactez Carolle Fortier au 819-583-3238 ou Réal Grenier au 819-583-3950.

L'hiver est à nos portes!

N'attendez pas avant d'ajouter ces essentiels à votre voiture:

- Câbles de démarrage
- Pelle
- Eau et collations
- Couverture et vêtements chauds
- Trousse de premiers soins
- Téléphone et batterie externe

Pour la liste complète: <https://brnw.ch/21wEDh5>

Source:
Croix-Rouge
Canadienne



DES NOUVELLES DE LA PASTORALE

par Fernande Lebel

Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. Cette maxime populaire peut sembler désuète face au monde actuel brisé par les guerres. La paix est-elle encore possible ? Comment garder espoir ?

Pourtant nous savons bien qu'un Dieu s'est fait l'un des nôtres pour nous apporter l'espérance qui fait vivre malgré l'adversité. C'est ce que nous rappelons dans l'Incarnation du Fils de Dieu qui accepte avec humilité de naître dans une étable. De plus, il travaillera dans l'atelier, comme charpentier, montrant ainsi la grandeur de l'humain par son travail.

Fidèle à sa mission, Jésus consacrera ses dernières années à faire connaître son Père et notre Père qui est Amour et désire être aimé en retour. Par le don de sa vie, Jésus montre jusqu'où va l'amour, mais aussi la confiance en son Père. Son espérance est récompensée par sa résurrection. Le mal est vaincu, l'amour est plus fort que la mort. La vie continue dans une éternité bienheureuse pour qui vit selon ce qui nous est demandé « Aimez-vous les uns les autres. »

Malgré toutes les misères actuelles, gardons cette espérance que la paix sera possible si chacun consent à placer l'humilité en premier lieu dans sa vie. Ainsi le respect de tout être humain favorisera le règne d'une justice indispensable à cette paix.

Comme nous devons garder espoir, grâce à notre confiance en la Vie, ouvrons la porte de notre cœur pour accueillir cet Amour dès maintenant en le partageant à notre famille et à notre entourage.

Joyeux temps des Fêtes dans la paix et l'amour !

Nous devons chaque année assurer la préparation de notre véhicule en changeant nos pneus pour la saison hivernale qui s'étend du 1^{er} décembre au 15 mars. Voici quelques faits saillants concernant cette étape cruciale pour chacun d'entre nous !

Source : recyc-quebec.gouv.qc.ca

**Pneus d'hiver
pour la saison
hivernale
du 1^{er} décembre
au 15 mars**



La permutation des pneus
c'est l'alternance du positionnement des pneus sur la voiture. En d'autres mots, c'est le fait d'installer les pneus avant à l'arrière et vice-versa.

**AVEZ-VOUS FAIT LA
PERMUTATION
DE VOS PNEUS ?**

Selon notre étude,
74%
de la population s'assurent d'avoir
fait la permutation des pneus.

**Quels sont les bénéfices
de la permutation ?**

- Augmenter la durée de vie des pneus
- Uniformiser l'usure de la bande de roulement
- Améliorer l'adhérence des pneus
- Réduire le gaspillage à la source

**Comment s'assurer que
la permutation soit faite ?**

Il suffit de le mentionner à votre garagiste lors de la prise de rendez-vous et de lui rappeler au moment du changement de vos pneus.

COMPOSTONS POUR LE CLIMAT

par Lyne Gingras et Nicole Charette

Le *Défi, compostons pour le climat* se termine bientôt. Bien que les quantités aient un peu diminuées chaque mois, nous constatons que nous n'avons pas atteint le résultat escompté pour 2023 qui était de 15 kg de déchets par personne.

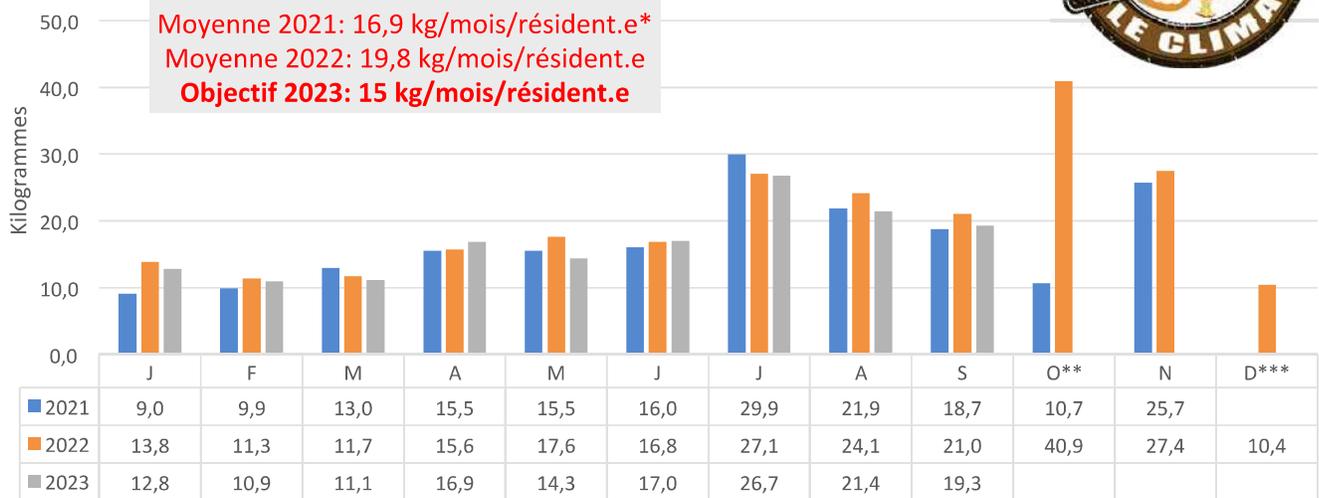
Il reste encore beaucoup de travail à faire, mais plusieurs d'entre vous ont participé au Défi et adopté des nouvelles façons de gérer leurs déchets. Bravo !

Nous n'avons pas à vous convaincre de la nécessité d'en faire plus pour assurer un avenir viable aux générations futures.

- On retrouve **60%** de matières organiques compostables dans le bac noir et lorsque celles-ci sont enfouies au dépotoir, elles émettent du **méthane**, un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le dioxyde de carbone (CO₂);

Prenons tous ensemble une résolution en 2024 : utiliser notre bac brun ou composter chez nous si on a les installations nécessaires. À ce sujet vous pouvez consulter la vidéo mise en ligne sur le site internet www.piopolis.quebec.

Tonnage mensuel des déchets par résident.e en 2021, 2022 et 2023 à Piopolis



*Il est à noter que les données ont été calculées sur une population de 500 personnes (approximation pour inclure les résident.e.s temporaires)

**Les données du mois d'octobre 2022 sont plus élevées, car le tonnage des encombrants de mai et juin a été ajouté à ce mois.

***Les données du mois de décembre 2021 n'étaient pas disponibles.

Partout sur la planète, des efforts sont mis de l'avant, mais aussi de nouvelles sources de pollution apparaissent. Il nous reste du travail à faire. Bien que l'on doive maintenant agir à plusieurs niveaux, le compostage demeure un moyen simple et facile de participer à l'effort collectif, surtout en sachant que :

- Le contenu du bac noir doit diminuer avant que nos sites d'enfouissements **débordent** ;
- La collecte des déchets coûte cher tandis que nous recevons des **redevances** selon la quantité de compost que l'on produit ;
- **En 2024, le tarif pour la collecte des matières organiques est passé de 71 \$ à 53 \$ par unité ;**

Composter, c'est plus facile qu'on le pense, voici une méthode super simple de le faire :

- Acheter des sacs de papier (soit des sacs à lunch qu'on met un dans l'autre, soit des Sac-au-sol qui comportent une pellicule intérieure faite de maïs). Vous pouvez aussi fabriquer vos propres sacs avec du papier journal.
- Voici un lien pour vous aider : <https://www.youtube.com/watch?v=MuccriyPIVs> ;
- Utiliser la chaudière de plastique qui vient avec votre bac, ou achetez-en une (en inox ou en plastique avec couvercle) et placez-y votre sac de papier ;
- Déposer vos restants de viande ou de poisson au congélateur dans des contenants de crème glacée (que vous sortez la veille de la cueillette). Ainsi, vous n'aurez aucune odeur dans la maison ;

- Mettre dans le fond du bac brun une épaisseur de feuilles mortes ou de papier déchiqueté pour éviter que les matières collent au fond.

Pour ce qui est du contenu du bac brun, en voici une description sommaire :

- résidus de fruits et légumes, de viande et de poisson
- tous les restants de table
- papier et carton souillés (ex. : carton de pizza, moules à muffins en papier)
- papier à mains et mouchoirs
- papier parchemin souillé
- feuilles mortes et résidus de jardin
- ustensiles et contenants compostables souillés

Voilà ! Vous êtes maintenant prêts pour composter ! Et c'est tellement facile d'avoir son petit bac à ses côtés quand on épluche des patates ou qu'on coupe des légumes. Tout s'en va dans le bac !

Sur ce, bonne résolution 2024 et bon compostage !

P.S. : c'est le chauffeur qui ramasse les bacs bruns qui va être surpris en 2024 en faisant sa tournée à Piopolis. Il va trouver que ses journées sont bien remplies... et les bacs bruns de la population aussi !!!

Saviez-vous que la municipalité s'est muni d'un électrobac. Ainsi vous pouvez vous débarrasser de vos petits déchets électroniques : cellulaires, tablettes, câbles, cartouches d'encre et 100 autres types ... tout en protégeant l'environnement. Vous le trouverez près du bureau de poste.



CAPSULE environnement



par Lyne Gingras

Voici les réponses de quelques participant.e.s au concours DÉFI : COMPOSTONS POUR LE CLIMAT !

QUESTION : Nommez un truc ou une astuce que vous faites à la maison pour valoriser vos matières organiques (ex. : quoi faire pour ne pas que son compost gèle au fond du bac brun, gérer les odeurs, faire la rotation dans son compostage domestique, etc.)

Pour que le compostage devienne un geste aussi naturel que le recyclage, il faut que l'endroit du bac soit super facile d'accès. J'ai toujours exigé à mes cuisinistes d'avoir un tiroir me donnant accès au trio poubelle-recyclage-compost. Aucun couvercle à relever, seulement la poignée du tiroir du trio à tirer vers soi. J'épluche ainsi tous mes légumes directement dans le compost, et vu que le compost est juste à côté du trou poubelle, aucune raison pour ne pas composter les restes de table! Avec le couvercle intégré qui reste dans le haut du tiroir, jamais de mauvaises odeurs non plus.

Le format moyen de sac compostable en papier fonctionne. À chaque changement de sac, je passe simplement un coup de push-push avec un essuie-tout... qui finit lui aussi dans le compost! Aucune raison de ne pas composter quand le récipient est aussi facile d'accès. Et aucun compromis sur le look non plus: pas de bac sur le comptoir ni de trou dans le comptoir. Rocheleau vend ce type de bac (MaxBin 18") et il y en a sur Wayfair aussi.

-Véronique Désilets

Ce projet est réalisé dans le cadre du projet «Municipalités et citoyen.ne.s alliés dans l'action climatique» qui bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec tirée du programme Action-Climat Québec et qui rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030. La municipalité de Piopolis est présentement accompagnée par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie dans le but de mettre en œuvre un projet rassembleur visant la réalisation d'actions communautaires de réduction des émissions de GES.

NYCTALE

par Lilou Wolfe

Il y avait très longtemps que je rêvais de voir une petite nyctale, et grâce à la gentillesse et à la générosité de deux femmes de cœur (elles se reconnaîtront), cette rencontre me fut enfin possible! J'ai passé un bon moment à contempler et à admirer ce magnifique oiseau qui est la plus petite des chouettes. Elle a environ la taille d'un étourneau sansonnet. Et elle est mignonne comme tout! Comme tous les strigidés, ce sont des oiseaux nocturnes, et donc, le jour, elle se perche pour dormir! Mais, elle m'a tout de même fait le bonheur d'ouvrir les yeux à quelques reprises!



ÉCLIPSE TOTALE DE SOLEIL AU MONT-MÉGANTIC

par Anick Boisvert Foley



L'équipe du Mont-Mégantic planifie l'événement du siècle, une éclipse totale de soleil qui sera visible depuis le sud du Québec le 8 avril 2024 en après-midi. Cet alignement cosmique rarissime ne survient en moyenne qu'aux 375 ans à un endroit donné!

Les réservations pour vivre l'éclipse au Mont-Mégantic débutent le 14 décembre à 9 h. Préparez-vous, les places sont limitées à 2 500 personnes.

Pour plus d'informations: astrolab.qc.ca/activite/eclipses/

Notez que les activités se dérouleront au pied de la montagne et que l'accès sera réservé aux personnes qui se procurent un billet incluant les activités sur le site, les lunettes d'observation, et le transport en autobus

LES ATELIERS DES MÉTIERS ENTRE NOUS

par Anick Boisvert Foley

VENEZ BRISER L'ISOLEMENT DE LA PÉRIODE HIVERNALE AVEC NOUS !

Gisèle Duquette, responsable des métiers à tisser de l'Aféas, et Camille Gauthier Hamel partageront leurs savoirs-faires en offrant des **ateliers de formation niveau débutant** dans la Salle des Métiers de l'Édifice municipal les 20 janvier et 24 février 2024 de 13h à 15h 30.

N'oubliez pas que la bibliothèque sera ouverte pendant toute la durée des activités. Les familles pourront se déplacer entre les deux espaces, lire, jouer, jaser, faire des casse-têtes, bricoler ou partir en raquettes dans les sentiers. La bibliothèque rend disponible pour le prêt raquettes, bâtons de marche et crampons. Bref, différents types d'activités intérieures ou de plein air, profitez-en !

Deux rencontres ont déjà eu lieu les 18 novembre et 9 décembre 2023.

Bienvenue à tous les curieux, jeunes et moins jeunes !

Ateliers de formation niveau débutant
20 janvier et 24 février 2024 de 13h à 15h30
Salle des Métiers de l'Édifice municipal



BABILLARD COMMUNAUTAIRE

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie - Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke
Québec



Rencontres individuelles et de groupe

Discussions et ateliers thématiques

Épanouissement à travers des **activités** qui font du **sens** pour vous

Trucs et outils variés

Ouvert aux aînés de la MRC du Granit,
Gratuit

16

VIE COMMUNAUTAIRE



Le service d'aide à domicile du Granit est un organisme à but non lucratif qui offre une gamme complète de services à

la population de la MRC du Granit pour favoriser le soutien à domicile.

Qui peut bénéficier de l'aide à domicile?

Il n'est pas nécessaire d'être en perte d'autonomie pour demander de l'aide à domicile. Le service d'aide à domicile dessert toute la population de la MRC du Granit âgée de 18 ans et plus, peu importe son état de santé. Les familles et les personnes vivant seules ont également accès à ces services. Aucun intermédiaire n'est nécessaire et vous pouvez communiquer directement avec eux pour obtenir du soutien à la maison.

Des aides financières pour le soutien à domicile

Toute la population bénéficie d'une subvention minimale de 4.00\$ de l'heure pour l'aide domestique. Selon l'âge, l'état de santé et le revenu familial, elle peut atteindre jusqu'à 18.52\$. Aussi, grâce au programme de l'APPUI, le répit aux proches aidants est offert à prix plus qu'abordable. Enfin, vous serez agréablement surpris du coût final car tous les services sont admissibles au crédit d'impôt remboursable de 37% pour le maintien à domicile, il n'y a qu'à conserver vos factures pour votre rapport d'impôt provincial!

Une ou un de vos proches a plus de 70 ans? N'hésitez pas à l'informer que le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés pourrait lui donner un coup de pouce pour le paiement de certains services!

Pour plus d'informations : 819 583-2550 ou sadgranit.com

5 services méconnus admissibles au crédit d'impôt pour maintien à domicile

-  Le déneigement
-  Le service d'assemblage de l'abri d'auto
-  Le ménage
-  L'entretien du terrain (ex. ramassage des feuilles)
-  La livraison de l'épicerie

Des idées qui vous transportent

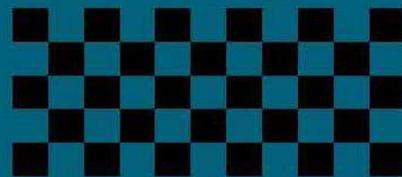
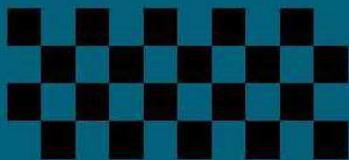


Vous n'avez pas d'auto ou votre auto est au garage?

L'hiver s'en vient et vous préférez ne pas conduire?

Le Transport Collectif du Granit est là pour vous, aucun critère de sélection, c'est un transport pour tous!

Pour information et réservation : (819) 583-4263, nous traversons toutes les municipalités de la MRC du Granit.



Pour les municipalités de :

**Woburn, Notre-Dame-des-Bois,
Val-Racine, Piopolis et Marston**

Les transports sont
les mardis et vendredis
avec 2 allers-retours par jour.



Patiner les joies de l'hiver par Anick Boisvert Foley

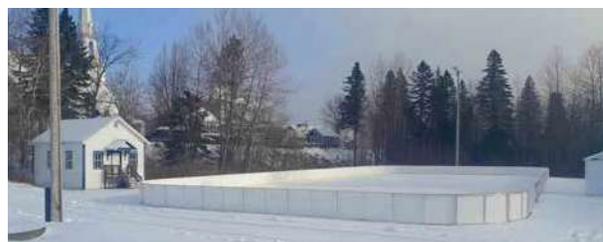
Activité hivernale parfaite pour chasser le stress, patiner entre amis, avec nos enfants ou nos petits-enfants serait particulièrement bénéfique sur le plan psychologique. Saviez-vous que réussir à se tenir en équilibre sur deux lames stimule la confiance en soi et procure un sentiment de fierté ?

Le patinage sur glace est une activité physique qui offre de nombreux avantages pour la santé mentale et physique. Bon pour la santé cardiovasculaire, patiner améliore l'endurance en plus de brûler des calories. C'est un excellent entraînement qui sollicite plusieurs muscles, améliore le contrôle et l'équilibre, la souplesse des articulations et renforce les muscles.

- Équilibre et coordination
- Entraînement musculaire
- Dépense énergétique
- Production de vitamine D
- Bénéfices cognitifs

Que ce soit pour améliorer sa technique de patinage, faire une activité en amoureux ou en famille, les citoyens de Piopolis pourront remplir leurs poumons d'air pur en profitant de la patinoire municipale cet hiver ! Et puis la bonne nouvelle c'est qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre à patiner, quitte à prendre appui sur une chaise ou à y aller avec un ami qui nous assiste. Un casque protecteur et des genouillères peuvent toujours être utiles au cas où...

Restez à l'affût pour connaître les heures de surveillance et souhaitons que les conditions météo soient de la partie.



Le samedi 10 février 2024

Jeux gonflables • Tire sur la neige
Souper spaghetti • Mini-marché
Activité intergénérationnelle
Feux d'artifices • Et plus!

Venez rencontrer notre nouvelle mascotte et **participez au concours pour lui trouver un nom!**



Il suffit d'envoyer votre proposition à :
sourisblanche57@gmail.com
Nous dévoilerons le nom de la personne gagnante lors du souper spaghetti.

ÇA BOUGE À LA BIBLIO DE PIO!

par Anick Boisvert-Foley

Un bel automne bien chargé à la bibliothèque municipale cette année. Grand merci à Spomenka Adzic notre conteuse invitée le 4 novembre dernier ainsi qu'à Jade Gosselin pour les Contes & Brico du 28 octobre et du 16 décembre. Nous poursuivrons la cadence en 2024 pour offrir aux enfants un Conte & Brico tous les mois, soyez là!

Rappel! Disponibles pour le prêt cet hiver, n'hésitez pas à venir emprunter raquettes, bâtons de marche et crampons pour agrémenter vos randonnées!





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Bilan touristique annuel

Entre stabilité et léger flétrissement

Lac-Mégantic, le 27 octobre 2023 – L'équipe de Tourisme Région de Mégantic de la MRC du Granit résumait en ces mots, « Moitié vide pour certains, moitié plein pour d'autres, mais avec quelques variances ! », son analyse de la saison touristique lors du traditionnel dépôt du bilan annuel entouré de partenaires et d'entreprises touristiques.

La saison estivale a donné certes des maux de tête aux vacanciers avec la météo exécrable en juillet et en août. Cette morosité des visiteurs s'est fait ressentir chez la plupart des hébergeurs de type camping qui ont vu une baisse de leur achalandage. La situation a toutefois été inverse pour les hôteliers qui ont obtenu de bons taux d'occupation. Quant aux chalets locatifs, les données sont demeurées dans la moyenne des dernières années. L'inflation fait également partie des facteurs ayant eu un impact sur le taux d'occupation dans la région.

En ce qui concerne l'accueil et l'information touristique, en début de saison, le bureau d'accueil touristique de Lac-Mégantic a élu domicile à la gare patrimoniale. Lieu de convergence naturel, on y a accueilli un peu plus de 4 500 visiteurs. Le bureau d'accueil touristique de Lambton, quant à lui, a reçu près de 320 visiteurs. Il s'agit d'une augmentation de 3 % à Lac-Mégantic, mais d'une baisse significative de 60 % à Lambton. Sur le Web, tourisme-megantic.com est une source d'information fort fréquentée et le guide touristique, disponible chez tous les partenaires, demeure un outil de référence utile et apprécié.

De plus, la diversité de l'offre en événements, en attraits et en hébergement, qu'elle soit sur le plan sportif, culturel ou agroalimentaire, contribue à la notoriété de la destination et favorise son plein développement et son pouvoir attractif.

« Une présence soutenue dans les médias de différentes régions en partenariat avec notre association touristique régionale et notre participation à divers salons promotionnels contribuent à la visibilité de la destination. De plus, le nombre record de partenaires de l'industrie touristique locale mobilisés complète la liste des ingrédients gagnants », a déclaré le conseiller en développement touristique, monsieur Jean François Ruel.

Du côté de la Route des Sommets, les nouvelles installations dans chacune des municipalités ont permis de structurer l'offre touristique. Lancé en juin 2023, Le Défi de la Route des Sommets, en partenariat avec 4000 Hikes, connaît un grand succès. Rappelons que le but de ce défi est de gravir trois montagnes par saison, et ce, tout au long de la prochaine année. Jusqu'à maintenant, les participants du défi sont majoritairement en provenance de l'extérieur de la MRC du Granit, favorisant ainsi de plus grandes retombées économiques.

L'équipe de Tourisme Région de Mégantic est composée de Jean François Ruel, conseiller en développement touristique, de Catherine Demange, agente à l'accueil et à la promotion touristique, de Paule Rochette, coordonnatrice contractuelle et de Julie Demers, agente contractuelle pour la Route des Sommets. L'équipe permanente a également tenu à adresser de chaleureux remerciements à Virginie Ruel, agente aux réseaux sociaux, à Emrick Laliberté et à Angélique Picard, préposés à l'accueil touristique durant la saison estivale.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site Web de la MRC au www.mrcgranit.qc.ca où le bilan complet est déposé.

RETOUR SUR LA SAISON 2023 À LA MAISON CULTURELLE

par Nicole Charrette

L'association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP) a mis en place plusieurs activités durant toute l'année. Bien sûr, la saison estivale demeure très achalandée, mais tout au long de l'année, l'ATCP offre des activités diverses qui permettent de traverser les longs mois d'hiver et de se retrouver, se divertir et faire en sorte que Piopolis demeure un village attrayant et vivant. Pour y arriver les membres du CA de l'ATCP redouble d'imagination pour proposer des activités et faire en sorte que les portes de la Maison culturelle soient ouvertes. Voici les différentes activités réalisées en 2023.

LES EXPOSITIONS

Une saison estivale bien remplie. Une dizaine d'artistes et artisans ont présenté leurs œuvres à la Maison culturelle. Sculpteur sur bois, fabricantes de bracelets, de maisons d'oiseaux, peintre, verrière, tisserande. Tous et toutes étaient au rendez-vous et ont accueilli chaleureusement les quelques milles personnes qui nous ont visité. L'exposition Les pierres qui font jaser a aussi accueilli petits et grands. Plus de 80 enfants provenant des camps de jour de Nantes et Frontenac nous ont aussi visité. Les responsables de la salle, Jade et Samuel Gosselin, les ont très bien reçus.



UN BAL COSTUMÉ RÉUSSI

Une trentaine de personnes étaient présentes au bal costumé mis en place par Madeleine Chalifour le 28 octobre dernier. Ensemble, nous avons célébrer les fêtes de l'abondance. Tout le monde a fait preuve d'originalité et de fantaisie et cette soirée dansante a connu un grand succès. En voici la preuve, à vous de reconnaître ces citoyens et citoyennes de Piopolis.



LES PARCS NATIONAUX OUVRENT GRATUITEMENT LEURS PORTES CET HIVER

Afin d'offrir à tous les Québécois un meilleur accès à la nature, d'encourager la pratique d'activités physiques extérieures et de faire découvrir les joyaux naturels du Québec, le gouvernement du Québec offrira de nouveau à l'ensemble de la population plusieurs journées d'accès gratuit dans les parcs nationaux au cours de la saison hivernale.

À la suite du succès de la première édition de l'hiver dernier, alors que plus de 57 000 visites gratuites avaient été offertes, une journée supplémentaire par semaine s'ajoute, faisant ainsi passer l'offre de gratuité de deux à trois journées par semaine, pour un total de 39 journées. La mesure représente un investissement de 800 000\$ par le gouvernement du Québec.



Ainsi, les droits d'accès quotidiens des visiteurs des parcs nationaux seront gratuits du 18 décembre 2023 au 13 mars 2024, selon un calendrier prédéfini et disponible en ligne sur le site de la Sépaq. Voici le lien pour vos réservations: <https://www.sepaq.com/promotion-rabais/parcs-nationaux/acces-gratuit.dot>

FAITS SAILLANTS :

- Les gratuités sont offertes pour un deuxième hiver consécutif. L'an passé, 24 journées ont été offertes à la population.
- Les journées d'accès gratuit varient d'une semaine à l'autre de façon qu'elles soient le plus accessibles possible au plus grand nombre en fonction des différentes réalités individuelles.
- Il en coûte généralement 9,55\$ par jour à un adulte pour accéder à un parc national de la Sépaq et l'entrée est gratuite pour les jeunes de 17 ans et moins.
- La Sépaq invite les intéressés à réserver leur journée gratuite en ligne jusqu'à 30 jours à l'avance afin qu'ils puissent s'assurer une admission dans leur parc national préféré à la date de leur choix.
- La mesure gouvernementale offre l'accès gratuit aux parcs nationaux à certains moments, mais pas à l'ensemble des activités tarifées des établissements, ni à la location d'équipement.

Source : Cabinet de la Ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air

En collaboration avec : Cabinet de la ministre du Tourisme

Les bienfaits du Yoga

par Laurence Campeau

Le yoga est un mode de vie qui implique une discipline de pratique. Cet art compte des exercices de respiration, des mouvements physiques et de la méditation. Des études démontrent que le yoga aide à diminuer le stress et l'anxiété, deux grands facteurs dommageables pour notre santé. **Il est important de comprendre que l'on ne s'adapte pas au yoga, mais que c'est le yoga qui s'adapte à nous.** Ce qui en fait une pratique accessible à toutes et tous, peu importe son état physique et sa santé. On n'a qu'à trouver ce qui nous convient et respecter en tout temps ses limites.

Selon les inscriptions, les cours de yoga pour tous reprendront après les Fêtes à la Maison culturelle. Pour plus d'informations n'hésitez pas à me contacter : 418 208-1221 ou à laurence.campeau@hotmail.ca.



COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

 JEAN-FRANÇOIS
DROUIN

 819 582-9949

Sutton

UN PROJET IMMOBILIER ? ENSEMBLE, DÉPASSONS VOS ATTENTES!

GRUPE SUTTON - IMMOBILIER ESTRIE
Agence Immobilière



BOUTIQUE

LES BELLES DU LAC

**DE TOUT POUR UN
NOËL MAGIQUE!**

490 rue principale, Piopolis
819 340-1839
Boutique en ligne; lesbellesdulac.com

Heures d'ouverture



**SAMEDI ET DIMANCHE
23 ET 24 NOVEMBRE,
2 ET 3 DÉCEMBRE, AINSI
QUE LE 23 DÉCEMBRE DE
MIDI À 16 H**





**Auberge
Au Soleil Levant
Restu
Pub**

499 rue Principale, Piopolis, Québec G0Y 1H0
Téléphone : 819 583-5697
www.aubergeausoleillevant.ca

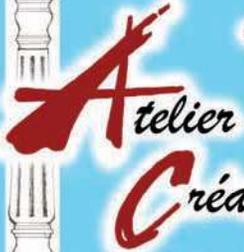


**CENTRE
FUNÉRAIRE
DU GRANIT**
MOUVEMENT COOPÉRATIF

*Manon Grenier
Directrice générale*

Tél.: 819 583-2919
800 667-2919
Fax: 819 583-3743
cfgranit@bellnet.ca
www.cfgranit.qc.ca

3844, rue du Québec-Central
Lac-Mégantic, Qc.
G6B 2C6



***Tournage du bois
Galleries et ornements**

***Enseignes en bois**

***Usinage CNC**

***Meubles extérieurs
en bois**

Sonia Carrier, Pascal Brault
195 Rg. Clinton (rte 161), Woburn (Qc)
Tél.: (819) 544-2031 Fax: (819) 544-2133
Courriel: ateliercreation@hotmail.ca



**Clinique
Félix Guèvremont**
kinésiologie - massothérapie - orthothérapie
873 550-8855




**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

**PARTENAIRE IMPLIQUÉ
dans sa communauté!**

FRANÇOIS JACQUES
DÉPUTÉ DE MÉGANTIC

☎ 819 583-4500
✉ francois.jacques.mega@assnat.qc.ca

Masso-Kinésithérapeute**Soins Énergétiques**

Soins philippins

Drainage lymphatique

Yves Durocher

(819) 582-9629

sur rendez-vous



**Boucherie
Du Roy**

Nous offrons une gamme de charcuteries et plusieurs variétés de saucisses maison, variétés de pâtés, plats cuisinés sur place, pain, desserts maison et plusieurs autres produits

Martin Roy propriétaire

518, Route 263 Marston Qc Tél: 819.583.3912

**INFORMEZ-VOUS !**Visitez notre site internet : www.piopolis.quebecSuivez notre page Facebook: www.facebook.com/Municipalité-de-Piopolis.

*Joyeuses Fêtes
&
Bonne Année
2024!*

Les bureaux municipaux
seront fermés du
22 décembre au
7 janvier 2024.



Piopolis